

Journal interne de la Résidence

Mai
2024

Les Jardins du Marais



Mois de mai

En mai, fais ce qu'il te plait,
Allons cueillir du muguet.

Sous le ciel azur et le soleil,
nous en remplirons des corbeilles.

N'oublions pas la fête des mères,
On ferait tout pour leur plaire,
même un tour d'hélicoptère.

Bientôt les Géroto-Challenge,
alors attention les yeux,
Nous risquons de revenir
victorieux !

*Poème réalisé lors
de l'atelier création
de poésie du
samedi 13 avril
avec Mesdames
Josette Bardet,
Nelly Kuehn, Eliane
Coutel, Michèle
Léonard, Alice
Lanabère, Lucette
Chauvet, Louissette
Viaud, Yvette
Menard, Maryse
Kropacz, Jacqueline
Capelle, Bernadette
Hervey et Rolande
Martineau.*

Sommaire :

Pages 1 à 9: Actualités

Pages 10 à 23: Informations pratiques

Pages 24 à 32: Coulisses

Pages 33 et 34: Programmes d'animations

Le dicton du mois :

« Rosée de mai, fait tout beau ou tout laid. »

Quel est le seul animal qui nourrit lui-même sa voiture ?



La chèvre, car elle nourrit son cabri au lait ! (cabriolet)

DIFFUSION DE NOTRE JOURNAL INTERNE : Nous diffusons notre journal interne sur notre site internet. Pour le consulter, rendez-vous sur la page web :

<http://www.jardinsdumarais.com>

DEPARTS :



ARRIVEES :



CONNEXION INTERNET :



Vous pouvez vous connecter sur le WIFI dans toute la résidence, y compris les chambres. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous adresser à l'animatrice.

Code : domusvi.

INFORMATIONS :



- Madame Louissette Viaud, présidente du conseil de la vie sociale et représentante des résidents, est disponible à la résidence ou dans sa chambre **142**, secteur Nénuphars.

- Madame Yvette Menard, représentante des résidents, est disponible à la résidence ou dans sa chambre **141**, secteur Nénuphars.

- Monsieur Bardet Frédéric, représentant des familles, est joignable par mail à l'adresse suivante:
bardet.f17@gmail.com

- Monsieur Brault Jean-Pierre représentant des familles, est joignable par mail à l'adresse suivante:
jpmbrault@orange.fr

- Mme Cerf Françoise, représentante des représentants légaux est joignable par mail à l'adresse suivante :
cerf.f17@gmail.com
Ou par téléphone :
06.72.35.08.26

INFORMATIONS :



Trombinoscope des membres du conseil de la vie sociale

Présidente du conseil de la vie sociale:



Madame Louissette Viaud

2 titulaires des représentants des résidents :



Madame Louissette Viaud



Madame Yvette Menard

**1 suppléante des
représentants des résidents :**



Madame Lucette Chauvet

2 titulaires représentants des familles :



Monsieur Bardet Frédéric



Monsieur Brault Jean-Pierre

1 titulaire représentant les salariés :



Madame Nathalie Mayé

1 titulaire des représentants légaux :

Madame
Françoise Cerf



Docteur Olivier Corby,
médecin coordinateur



Madame Christelle Michelet,
Directrice

Anniversaires du mois :



Ce mois ci nous fêtons l'anniversaire de :



Monsieur André Morellon
Il fêtera ses 86 ans.



Madame Alice Robin
Elle fêtera ses 90 ans.



Madame Lucette Chauvet
Elle fêtera ses 85 ans.



Madame Marie Maillet
Elle fêtera ses 96 ans.



Monsieur Bruno Rahal
Il fêtera ses 74 ans.

Ainsi que celui de:

Monsieur Claude Ravaut
Il fêtera ses 88 ans.

Agenda :

Théâtre

Théâtre de la Coupe d'OR



La résidence « Les Jardin du Marais » vous invite au «concert sandwich» de «Loti aux Amériques» au théâtre de la Coupe d'Or.

**Mardi 7 mai 2024
à 13h00**

Pour sa nouvelle édition, le festival interroge les liens étroits entre la musique française et celle des Amériques, dans un répertoire convoquant Amy Beach, Ravel et Piazzolla. Denis Podalydès donne voix à Pierre Loti à partir de divers extraits de ses œuvres.

- 6€ la place.
- Départ prévu vers 11h00 avec Nathalie.
- Inscription auprès de Justine, l'animatrice.

Agenda :

Journée sportive

Résidence
Les jardins du
marais

Les Géro- nto- Challenge



Jeudi 23 mai 2024

de 10h00 à 17h00
A Saint-Agnant

♥ Départ pour les participants a 9h30 de la résidence.

Agenda :

Affiches des temps forts du mois de mai :

A 15h30 en salle de restaurant

1^{er} mai
Férié



Art floral



Les jeudis 2 et 30, et le vendredi 17 mai

Equithérapie



Mardi 7 mai

Projet 20 000 lieux sous les mers



Vendredi 10 mai à la résidence
Vendredi 23 mai au collège



Accordéon
Mardi 14 mai

Géronto-Challenge

Jeudi 23 mai

A Saint-Agnant

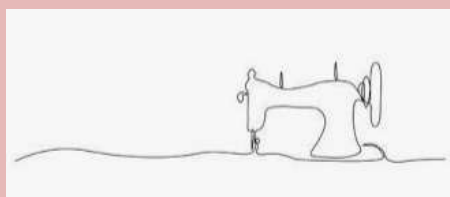


Création poésie
Mercredi 15 mai



Concours de pâtisserie à la résidence de Tonnay-Charente
Jeudi 17 mai

Atelier couture
Mercredi 22 mai



Crêpe Party
Vendredi 24 mai



Cinéma
Samedi 25 mai



Fête des anniversaires avec la team GOSPALAGA
Mercredi 29 mai

Joyeux anniversaire!

Informations pratiques :

Bon à savoir :



Isabelle Viau-Davodeau

ADJOINTE DE DIRECTION :
Mme Isabelle Viau-Davodeau



Frantz Bouillaud

INFIRMIER COORDONNATEUR (IDEC) :
M. Frantz Bouillaud



Justine Pasquier

ANIMATRICE :
Mme Justine Pasquier, l'animatrice est présente de 10h à 18h du mardi au samedi.



Philippe Toutout

CHEF CUISINIER :
M. Philippe Toutout, Chef cuisinier, et son équipe, vous proposent des menus variés.



Christelle Michelet

DIRECTRICE :
Mme Christelle Michelet

MEDECIN COORDONNATEUR :

Dr Olivier Corby est présent le mardi et vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h, et le jeudi de 9h à 12h30.



Dr Olivier Corby

SECRETAIRE D'ACCUEIL :
Mme Colette Dupuy



Colette Coffre Dupuy

PSYCHOLOGUE :

Mme Mélanie Zaranis-Séchet est présente le lundi, mardi, mercredi après-midi et le vendredi, elle peut vous recevoir sur rdv.



Mélanie Zaranis-Séchet

RESPONSABLE HOTELERIE:
Mme Maïté Goumard



Maïté Goumard

Informations pratiques :

Bon à savoir :



Laurent Menard

AGENT DE MAINTENANCE :

M. Ménard Laurent est présent du lundi au vendredi 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h00.



Marion RICHARD

ERGOTHERAPEUTE :

Mme Marion Richard est présente le mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 17h



Sophie ROQUE

PSYCHOMOTRICIENNE :

Mme Sophie Roque est présente le lundi, mardi et le jeudi de 9h à 17h ainsi que le vendredi de 9h à 12h30.

Intervenants extérieurs :



Virginie CHAUDAT

ART-THERAPEUTE :

Mme Virginie Chaudat est présente tous les lundis de 14h30 à 17h30, art-thérapeute de l'association Resanté-Vous



Nathalie Etournaud

COIFFEUSE :

Votre coiffeuse **Nathalie Etournaud**, « **Jenima coiff'** » sera présente : **les 6, 13, 14, 20, 27 et 28 mai 2024.**

Les tarifs sont affichés au salon de coiffure de la résidence.

Informations pratiques :

Utilisation de la boutique :

Une boutique est à votre disposition afin de procéder à vos achats divers (alimentation, produits d'hygiène, fournitures), sauf vêtement et lingerie. Les courses sont effectuées le premier samedi du mois par l'animatrice, à la COOP de Saint-Agnant.

Le paiement des achats sera comptabilisé sur la facture de la résidence à chaque fin de mois. Une facture avec un ticket de caisse vous sera remise. Les commandes de produits sont à communiquer à l'animatrice avant 18h le vendredi.

Nous pouvons vous proposer des produits de la marque «Rivadouce». Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à Colette, secrétaire d'accueil.

L'animatrice est aussi disponible, du mardi au samedi, de 10h à 10h45, en salle d'activités pour prendre vos commandes. Afin de bénéficier de la boutique, une autorisation doit être remplie par le résident ou son responsable légal. Le formulaire est à retirer à l'accueil ou auprès de l'animatrice.

Courrier :

Le courrier est relevé du lundi au samedi jusqu'à 12h30. Vous pouvez demander à l'animatrice, que le courrier vous soit apporté en chambre.

Repas à la résidence :

Si votre famille souhaite déjeuner à la résidence avec vous, merci de vous inscrire au minimum 72 h à l'avance. Nous vous remercions de vérifier les modalités d'accueil auprès de Colette.

Menu de remplacement :

Un menu de remplacement, consultable dans le couloir menant à la salle de restaurant, peut-être commandé trois jours à l'avance.

Informations pratiques :

Application FamilyVi :



Afin de faciliter l'échange d'informations et de simplifier les envois, nous avons choisi de favoriser l'application **FamilyVi**.

Ainsi, outre les publications d'animations, vous trouvez maintenant les messages d'informations sur le fonctionnement de l'établissement, en lien avec la situation sanitaire actuelle.

Vous avez été nombreux à créer votre compte après avoir reçu de nouveau le mode d'emploi.

Et les résidents sont heureux de recevoir les messages que vous leur adressez par le biais de l'application.

Justine, notre animatrice, imprime chaque jour les «cartes postales» où apparaissent les messages et les photos reçus et les distribuent à leur destinataire.

L'application FamilyVi vous permet de garder un lien épistolaire avec vos proches tout en vous garantissant la confidentialité de vos données.

Aussi, si vous n'êtes pas encore connectés, n'hésitez pas à nous rejoindre et à demander le code famille de votre proche à Justine, l'animatrice.

qualivie-jardins-marais-st-agnant@domusvi.com



Compte rendu du conseil de la vie sociale :



Conseil de la Vie Sociale

Compte-rendu de la réunion du Mercredi 6 mars 2024

Membres du CVS

Représentant des personnes accompagnées	Représentant des familles ou des proches aidants des personnes accompagnées
Présidente : Madame Louissette VIAUD - Madame Yvette MENARD	- Monsieur Frédéric BARDET - Monsieur Jean-Pierre BRAULT
Représentant des professionnels employés par l'établissement	Représentant de l'organisme gestionnaire
- Membre de l'équipe médico-soignante : Madame Nathalie MAYE	- Madame Christelle MICHELET
Représentante des représentants légaux	Médecin Coordonnateur
- Madame Françoise CERF (excusée)	- Docteur Olivier CORBY (excusé)
Autres invités présents	
Résidents : Madame Huguette GASTIEN – Madame Geneviève MAROUX – Madame Nelly KUEHN – Madame Jeannine FRAISSEIX – Madame Madeleine CANICAVE – Madame Josette BARDET – Madame Maryse KROPACZ – Madame Eliane COUDEL – Madame Alice ROBIN – Madame Yvette BOUYER – Madame Jacqueline GRUEL – Madame Jacqueline CAPELLE – Monsieur Michel LELY – Monsieur Michel PASSEBON. Familles : Madame JARRAUD – Madame FREMONT - Madame & Monsieur BELIOT – Mesdames PORTIER – Monsieur METEREAU	

Ordre du jour et thèmes abordés ¹	Fréquence	Avis
Bilan sur les plaintes, les réclamations reçues et plan d'actions	Autant que de besoin et à minima annuellement au 4 ^{ème} Trimestre	<p>Rappel de l'organisation pour le traitement des réclamations</p> <p>Lors du CVS du mois de juillet 2023, nous avons abordé les difficultés rencontrées par les salariés lors de sollicitations en dehors de leurs champs de compétence, auxquelles ils ne peuvent répondre.</p> <p>Nous vous rappelons la mise en place d'un outil de traitement et de suivi des réclamations et observations : la fiche « Je signale »</p> <p>Lorsque vous souhaitez signaler un événement, vous pouvez</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vous adresser à un professionnel de l'établissement qui établira une fiche « Je signale » - Compléter une fiche « Je signale », disponible à l'accueil et la déposer dans la boîte à lettres de l'accueil <p>Pour cela, il est important de choisir le bon interlocuteur :</p> <p>Le médecin traitant et le médecin coordonnateur traitent les informations médicales L'équipe infirmière et la psychologue traitent les informations paramédicales La responsable hôtellerie et vie sociale traite les informations hôtelières, restauration et maintenance du bâtiment</p>

Compte rendu du conseil de la vie sociale :



Ordre du jour et thèmes abordés ¹	Fréquence	Avis								
		<p>L'équipe administrative traite les informations administratives, financières et maintenance du bâtiment</p> <p>En cas d'indisponibilité ou d'absence du professionnel concerné, la fiche lui est communiquée dès son retour, pour être traitée dans les meilleurs délais. Une réponse est alors apportée au déclarant.</p> <p>Dès lors, il est inutile d'interpeller chaque professionnel croisé dans l'établissement, qui, en dehors de ses missions propres, ne pourra pas apporter de réponse satisfaisante au demandeur.</p> <p>Les demandes insistantes et répétitives auprès des professionnels mal ciblés mobilisent du temps qui n'est alors pas investi auprès des résidents. (par exemple : présumé dysfonctionnement chauffage)</p> <table border="1" data-bbox="1114 1070 1402 1167"> <thead> <tr> <th>non</th> <th>oui</th> <th>Votes pour</th> <th>Votes contre</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>x</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>Avis mise au vote</p>	non	oui	Votes pour	Votes contre	x			
non	oui	Votes pour	Votes contre							
x										
Bilan sur les évènements indésirables déclarés et plan d'actions	Autant que de besoin et à minima annuellement au 4 ^{ème} Trimestre	<p>Sans objet</p> <table border="1" data-bbox="1114 1285 1402 1384"> <thead> <tr> <th>non</th> <th>oui</th> <th>Votes pour</th> <th>Votes contre</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>Avis mise au vote</p>	non	oui	Votes pour	Votes contre				
non	oui	Votes pour	Votes contre							
Point sur le respect des droits et des libertés	Autant que de besoin et à minima 1/an.	<p><u>Lancement d'une enquête par le conseil national des familles</u></p> <p>En 2023, Le Groupe DomusVi a mis en place un Conseil National des familles. Il est composé de 25 membres, résidents, familles et des professionnels employés par les résidences.</p> <p>La commission du conseil national des familles s'est fixée pour objectifs d'être force de proposition auprès de Domusvi pour faciliter la visibilité, l'attractivité et le travail de ces instances locales, indispensable à l'expression et à la participation des parties prenantes au sein de nos résidences.</p> <p>Pour cela, Le Conseil national propose aux membres élus du CVS de répondre à un questionnaire qui vous sera transmis par courrier ou par courriel, à compléter jusqu'au 17 mars prochain.</p> <p><u>Election du représentant des professionnels employés par l'établissement</u></p> <p>En 2023, lors de la dernière élection des membres du conseil de la vie sociale, nous avons omis d'organiser l'élection du représentant des professionnels employés par l'établissement. Cette élection sera organisée dès le mois prochain. A ce jour, seule la représentante de l'équipe médico-soignante a été élue, Nathalie Mayé.</p>								

Compte rendu du conseil de la vie sociale :



Ordre du jour et thèmes abordés ¹	Fréquence	Avis			
		non	oui	Votes pour	Votes contre
		Avis mise au vote			
Point sur la politique de bientraitance (supports, actions, présentation des éventuelles situations de maltraitance avérées)	Autant que de besoin et à minima 1/an.	<p><u>Présentation de la politique bientraitance et éthique au jardins du marais :</u></p> <p>Nous avons à la résidence les Jardins du Marais, un comité de bientraitance qui a pour but d'évoquer des situations spécifiques et délicates et de diffuser les bonnes pratiques. Il se réunit régulièrement au minimum 1 fois par mois.</p> <p>2 référente bientraitance sont identifiées au sein de notre établissement : Il s'agit de Mélanie Zaranis-Séchet, psychologue ou sa remplaçante, et de Aurélie Objois, Aide médico-psychologique.</p> <p>Nous proposons des actions de formation et de sensibilisation relatives à la bientraitance et à la prévention à la maltraitance, tout au long de l'année, organisées au minimum une fois par mois ou dès qu'une situation le nécessite.</p> <p>Nous vous rappelons que nous disposons de l'outil « Je signale » : cette fiche est à disposition à l'accueil, afin de signaler tout incident ou dysfonctionnement rencontré au sein de la résidence. Elle permet également le recueil de signalement si vous êtes victime ou témoin d'un acte de maltraitance. Vous pouvez demander l'aide d'un salarié pour la compléter.</p> <p>Plusieurs affichages sont visibles au sein de la résidence dont les coordonnées de la Fédération 3977. 3977 est le numéro national dédié à lutter contre les maltraitances envers les personnes âgées et les adultes en situation de handicap.</p> <p>Nous disposons d'un comité éthique Domusvi, qui a pour fonction notamment de proposer des solutions adéquates à des dilemmes éthiques et d'aider les professionnels qui y sont confrontés à la prise de décision, dans le domaine du soin et de l'accompagnement.</p> <p>La charte éthique et bientraitance est un document qui s'adresse à tous les professionnels de Domusvi dont la mission est de garantir la qualité dans la prise en soins des personnes âgées vulnérables. Elle favorise l'esprit critique et constitue un support pour arbitrer les situations concrètes parfois difficiles rencontrées en établissement. Elle est fournie à chaque nouveau collaborateur, et également affichée dans la salle du personnel.</p> <p>Question de Madame Frémont : « Avez-vous des intervenants extérieurs pour la mise en œuvre de la</p> <p>Une convention de partenariat, a été signée il y a plusieurs années avec le GHT 17, pour l'intervention de l'équipe mobile de psycho-gériatrie au sein de la résidence. Cette équipe est composée d'un psychiatre, d'un neuropsychologue et d'une infirmière, spécialisés en gériatrie. Nous la sollicitons régulièrement, chaque mois, lorsque nous rencontrons des difficultés de prise en soin avec des résidents ciblés. Elle intervient</p>			

Compte rendu du conseil de la vie sociale :



Ordre du jour et thèmes abordés ¹	Fréquence	Avis								
bienveillance ? »		<p>également pour des réunions de sensibilisation, auprès des équipes, pour des questionnements éthiques sur nos pratiques professionnelles.</p> <p>L'équipe mobile de psycho-gériatrie est une grande ressource pour les équipes, dont l'expertise permet d'aborder les situations complexes de prise en soin, plus sereinement par les équipes.</p> <table border="1" data-bbox="1173 768 1469 869"> <thead> <tr> <th>non</th> <th>oui</th> <th>Votes pour</th> <th>Votes contre</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>x</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>Avis mise au vote</p>	non	oui	Votes pour	Votes contre	x			
non	oui	Votes pour	Votes contre							
x										
Point sur l'éventuelle révision des règles de vie collective ou des modalités de fonctionnement de la résidence	Autant que de besoin (modification Contrat de séjour, Règlement intérieur, PE ...)	<p><u>Modification du règlement de fonctionnement de la résidence</u></p> <p>Une modification a été apportée au règlement de fonctionnement de la résidence, soumise ce jour à l'approbation des membres du CVS.</p> <p>Dans le chapitre « 3- Vos droits et vos obligations » et plus précisément la partie « 3-5 Sécurité des personnes, la modification concerne le paragraphe 3-5-2 « La prévention de la violence et des situations de maltraitance » qui stipule :</p> <p><i>« L'article L119-1 du CASF définit la maltraitance comme toute personne en situation de vulnérabilité lorsqu'un geste, une parole, une action ou un défaut d'action compromet ou porte atteinte à son développement, à ses droits, à ses besoins fondamentaux ou à sa santé et que cette atteinte intervient dans une relation de confiance, de dépendance, de soin ou d'accompagnement. Les situations de maltraitance peuvent être ponctuelles ou durables, intentionnelles ou non tout en ayant une origine individuelle, collective ou institutionnelle. La Direction promeut une politique de bienveillance et de prévention de la maltraitance et donnera les suites appropriées à tout acte éventuel de maltraitance dont elle pourrait avoir connaissance.</i></p> <p>Conformément à l'article R.311-37 du Code de l'Action Sociale et des Familles, il est rappelé que les faits de violence sur autrui sont susceptibles d'entraîner des procédures administratives et judiciaires. Tout fait identifié de maltraitance, physique ou morale, active ou passive, donnera lieu, à titre conservatoire, à une mise à l'écart de l'auteur dudit fait en attendant les conclusions de l'enquête interne qui sera menée. En parallèle, tout sera mis en œuvre pour organiser la sécurité et la prise en charge de la personne victime (accompagnement psychologique, consultation médicale). Dans le même temps, le fait identifié de maltraitance fera l'objet d'un signalement immédiat, auprès des autorités administratives par l'Etablissement.</p> <p><i>Si les faits de violence sont commis par un Résident, (sauf lorsqu'un avis médical constate que ce comportement résulte de l'altération de ses</i></p>								


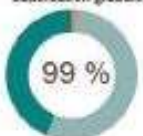

Compte rendu du conseil de la vie sociale :



Ordre du jour et thèmes abordés ¹	Fréquence	Avis								
		<p><i>facultés mentales ou corporelles), ils pourront après enquête, conduire à une résiliation du contrat de séjour conformément aux dispositions de l'Article 7.</i></p> <p>Toute personne remarquant une situation inadaptée est invitée à en référer à la Direction de l'Etablissement ou la Direction de la Qualité de Vie du groupe DomusVi. <i>Les personnels ont l'obligation de dénoncer les faits de maltraitance dont ils sont témoins dans l'exercice de leurs fonctions. Ils sont alors protégés conformément à la législation en vigueur. »</i></p> <table border="1" data-bbox="1126 909 1418 1010"> <thead> <tr> <th>non</th> <th>oui</th> <th>Votes pour</th> <th>Votes contre</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td>x</td> <td>6</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table> <p>Avis mise au vote</p>	non	oui	Votes pour	Votes contre		x	6	0
non	oui	Votes pour	Votes contre							
	x	6	0							
<p>Point sur les résultats des dernières enquêtes de Satisfaction et plan d'actions</p>	<p>A réception des résultats biannuels (dossier complet, affiche et verbatims)</p>	<p>Les résultats de l'enquête de satisfaction du second semestre nous ont été transmis fin janvier. Nous organisons chaque année, 2 enquêtes de satisfaction auprès des résidents et de leurs familles : la première en avril et la seconde en octobre. Les résultats sont diffusés par voie d'affichage dans la résidence, dans le journal interne, sur l'application Familyvi et sur le site internet de la résidence.</p> <p>Les résultats sont plus qu'encourageants. Votre satisfaction globale est de 99% pour une satisfaction de 94% au niveau national DomusVi. Cette année, nous nous sommes appuyés sur les verbatims (les observations anonymes, faites à la fin du questionnaire de satisfaction) des résidents et des familles pour élaborer le plan d'action suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entretenir les mobiliers de jardin tout au long de l'année - Acquérir 2 autres salons de jardin. - Lors des commissions animations et des réunions du CVS : communiquer davantage sur les activités proposées à la résidence et en extérieur ainsi que sur la difficulté de logistiques rencontrés pour organiser des sorties extérieures pour les personnes en fauteuil roulant. - Mise en place de temps de sorties individuelles dans le jardin pour les personnes qui sortent rarement voire jamais. - Améliorer le passage terrasse bois et le chemin du parcours de marche. - Améliorer les plats servis : cuisson des viandes, de la polenta, trop de charcuterie, fruits pas assez murs. - Accueillir de nouveaux animaux de compagnie à la résidence : chats et oiseaux suite à la disparition de ces derniers. <p>Nous sommes en attente de la loi sur l'accueil des animaux de compagnie en EHPAD. Nous sommes précurseurs dans ce domaine. En effet, la présence d'animaux de compagnie a une place importante dans l'accompagnement des résidents, ce qui est inscrit dans notre projet d'établissement.</p> <p>Nous avons établi les conditions pour accueillir un animal de compagnie. L'acceptation d'un animal domestique s'effectue au cas par cas. Cette acceptation se fait sous couvert que l'animal doit être éduqué, en bonne</p>								

Compte rendu du conseil de la vie sociale :



Ordre du jour et thèmes abordés ¹	Fréquence	Avis																				
		<p>santé, vacciné et suivi par un vétérinaire. Le Résident doit être capable de subvenir aux besoins de son animal (alimentaire, sorties, toilette) et de s'assurer du suivi vétérinaire régulier et à jour dans les vaccinations de l'animal. Le comportement de ce dernier ne doit pas être susceptible d'occasionner une contrainte anormale pour le personnel, ni une gêne pour la tranquillité des autres résidents ou un risque d'accident.</p> <p>Nous remercions les résidents et leurs familles ayant participé à l'enquête et ainsi contribué à l'amélioration de nos prestations.</p> <p style="text-align: center;">VOTRE SATISFACTION 2023</p> <div style="text-align: center;">  Résidence SA </div> <p style="text-align: center;">N°1705 - ST AGNANT - LES JARDINS DU MARAIS</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;"> <p>Satisfaction globale</p>  <p>99 %</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>Recommandation (NPS)</p>  <p>70</p> </div> </div> <p style="text-align: center;"> 48 % des résidents et familles ont répondu à l'enquête. </p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; font-size: small;"> <div style="text-align: center;"> <p>8 % 1 % 91 % 44 %</p> <p>Non satisfait Satisfait (dont très satisfait) Très satisfait</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>4 % 23 % 74 %</p> <p>Destructeurs Passifs Promoteurs</p> </div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-between; font-size: x-small;"> <div style="width: 48%;"> <p>90 % ESPACES EXTÉRIEURS</p> <ul style="list-style-type: none"> L'entretien des espaces extérieurs 44% 49% 94 % L'état des espaces extérieurs 42% 47% 91 % <p>99 % RÉSIDENCE</p> <ul style="list-style-type: none"> La facilité à circuler dans la résidence 18% 82% 100 % La qualité de son logement dans la résidence 16% 84% 100 % L'aménagement extérieur 41% 59% 99 % L'état de la résidence 41% 59% 97 % La propreté de la résidence 41% 59% 99 % La décoration, le côté chaleureux 41% 59% 100 % <p>99 % CHAMBRE</p> <ul style="list-style-type: none"> Les équipements de la salle de bains 41% 59% 99 % L'état de la chambre 40% 60% 99 % Les équipements de la chambre 40% 60% 99 % La propreté de la chambre et de la salle de bains 40% 60% 99 % <p>97 % QUALITÉ DES SOINS</p> <ul style="list-style-type: none"> La réactivité en l'attente 39% 61% 99 % Le respect de l'animal 40% 60% 99 % Le suivi de l'équipe Aux soins résidents 39% 61% 99 % </div> <div style="width: 48%;"> <p>91 % RESTAURATION</p> <ul style="list-style-type: none"> La qualité de service 47% 53% 100 % La diversité des plats 47% 53% 97 % La qualité service 47% 53% 98 % La complétude des plats 54% 46% 100 % Le goût, la saveur des plats 47% 53% 97 % La présentation des plats 47% 53% 100 % <p>95 % QUALITÉ DE VIE</p> <ul style="list-style-type: none"> L'information sur le fonctionnement de la résidence 47% 53% 100 % La prise en compte de nos avis 46% 54% 97 % L'ambiance de la vie quotidienne 46% 54% 99 % Les activités, les soins 47% 53% 99 % La communication des résidents avec l'équipe 46% 54% 99 % L'atmosphère de la résidence 46% 54% 99 % <p>99 % LIÈGE PERSONNEL</p> <ul style="list-style-type: none"> La qualité de nettoyage 47% 53% 99 % Le matériel de nettoyage 47% 53% 98 % <p>VOLEURS</p> <ul style="list-style-type: none"> La "Séjour Plaisir Golf" 46% 54% 99 % "L'Espoir Plaisir" 46% 54% 99 % Le "Séjour de l'Herbe" 46% 54% 99 % Le "Séjour des Dindons" 46% 54% 100 % Le "Dîner des Partagés" 46% 54% 100 % </div> </div> <p style="font-size: x-small; margin-top: 10px;"> MÉTHODOLOGIE : Suite à l'opération menée en octobre et novembre 2023 auprès des résidents et des familles. </p>																				
Point sur l'organisation des espaces au sein de la résidence	Autant que de besoin (travaux...)	<p>Sans objet</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; font-size: x-small;"> <tr> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 10%; text-align: center;">non</td> <td style="width: 10%; text-align: center;">oui</td> <td style="width: 10%; text-align: center;">Votes pour</td> <td style="width: 10%; text-align: center;">Votes contre</td> </tr> <tr> <td>Avis mise au vote</td> <td style="text-align: center;">x</td> <td></td> <td style="text-align: center;">6</td> <td style="text-align: center;">0</td> </tr> </table> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; font-size: x-small;"> <tr> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 10%; text-align: center;">non</td> <td style="width: 10%; text-align: center;">oui</td> <td style="width: 10%; text-align: center;">Votes pour</td> <td style="width: 10%; text-align: center;">Votes contre</td> </tr> <tr> <td>Avis mise au vote</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>		non	oui	Votes pour	Votes contre	Avis mise au vote	x		6	0		non	oui	Votes pour	Votes contre	Avis mise au vote				
	non	oui	Votes pour	Votes contre																		
Avis mise au vote	x		6	0																		
	non	oui	Votes pour	Votes contre																		
Avis mise au vote																						

Compte rendu du conseil de la vie sociale :



Ordre du jour et thèmes abordés ¹	Fréquence	Avis
<p>Avancement de la démarche d'amélioration continue (Suivi des Plans d'actions)</p>	<p>Autant que de besoin et à minima 1/an.</p>	<p><u>Projet hygiène bucco-dentaire faisant l'objet d'un financement ARS en 2022</u></p> <p>Nous avons rencontré des difficultés pour mettre en œuvre le projet hygiène bucco-dentaire avec notre partenaire l'UFSBD. En effet, ce dernier n'avait pas de professionnel disponible pour les actions de ce projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des résidents et de leur famille à l'hygiène bucco-dentaire par un dentiste formateur ; - Formation des équipes soignantes à l'hygiène bucco-dentaire des personnes âgées par un dentiste formateur ; - Formation de correspondant en santé bucco-dentaire par un dentiste formateur ; - dépistage bucco-dentaire de résidents ciblés par un dentiste au sein de la résidence. <p>Ce n'est que récemment, que l'UFSBD nous a mis en relation avec Docteur Foueytille, chirurgienne dentiste. Il est prévu d'organiser les formations et sensibilisations à partir de juin 2024 et ce, jusqu'à fin décembre 2024.</p> <p>A ce jour, la seule problématique restante sera sur la prise en charge des soins qui résultera du dépistage. Nous espérons faciliter les démarches de prise en charge par les dentistes exerçants aux alentours de Saint Agnant.</p> <p><u>Evaluation de la perte d'autonomie par le Conseil Départemental et des besoins en soins requis des résidents par l'ARS en 2024</u></p> <p>Cette année 2024 est celle des évaluations GMP et Pathos réalisées par nos soins et validées par nos autorités de tutelles (Conseil départemental et Agence Régionale de Santé).</p> <p>La coupe PATHOS est un système qui permet d'évaluer les pathologies en présence des résidents, ainsi que les soins à mettre en place pour assurer leur prise en charge.</p> <p>Sur un plan global, cet outil a pour principale utilité de servir de support d'évaluation des besoins en personnel soignant de l'établissement. Il permet également d'évaluer les différents moyens à mettre en place pour assurer une prise en charge optimale des résidents, en termes de soins, notamment.</p> <p>C'est le Docteur Corby, médecin coordonnateur qui établit le PATHOS en collaboration avec l'équipe médicale et paramédicale. Il évalue le profil de chacun des résidents, sur un plan individuel.</p> <p>La grille AGGIR le complète, afin d'adapter les besoins et ressources à utiliser. Le GMP (Gir moyen Pondéré) est la moyenne des GIR déterminés par les grilles AGGIR.</p> <p>L'enjeu de ces évaluations permettant de déterminer le budget alloué pour les 5 prochaines années, est de créer de nouveaux postes soignants et à minima de maintenir les effectifs soins actuels.</p>

Compte rendu du conseil de la vie sociale :



Ordre du jour et thèmes abordés ¹	Fréquence	Avis			
		<p>L'évaluation de la coupe Pathos est prévue le 14 mai et nous sommes en attente de la date de celle du GMP.</p> <p><u>Suivi évaluation externe</u></p> <p>Comme évoqué lors d'un précédent CVS, l'évaluation externe est prévue au 1^{er} semestre 2025 par un organisme tiers indépendant de la structure et ce tous les 5 ans.</p> <p>Cette évaluation s'appuie sur le référentiel national de Haute Autorité de Santé (HAS). Depuis janvier 2024, nous nous préparons à celle-ci par une auto-évaluation de la qualité des activités et prestations délivrées aux jardins du marais.</p>			
		non	oui	Votes pour	Votes contre
		x			
Echange autour du plan de gestion de crise et de continuité de l'activité	Autant que de besoin et à minima 1/an. (suite à crise sur ETB ou mise à jour PB)	Sans objet			
		non	oui	Votes pour	Votes contre
		x			
Point restauration	Si commission intégrée à l'ordre du jour du CVS	Présentation du compte rendu de la commission menu du 16 février, jointe à ce compte rendu.			
		non	oui	Votes pour	Votes contre
		x			
Point animation	Si commission intégrée à l'ordre du jour du CVS	<p><u>Le projet solidaire 20 000 lieux sous les mers récompensé par la Fondation Domusvi</u></p> <p>Jeudi 22 février, les résidents ont reçu Madame Delphine Mallet, Directrice Générale Adjointe en charge des opérations Domusvi et représentante de la Fondation Domusvi et Monsieur Jean-Pascal Naud, directeur de région Domusvi, venus remettre un chèque de 1 500€ pour le projet "20 000 lieux sous les mers", en cours de réalisation.</p> <p>La Communauté d'Agglomération Rochefort Océan s'est associée financièrement et le collège Jean Monnet de Saint de Agnant à la dynamique d'ouverture solidaire, culturelle et intergénérationnelle de la résidence.</p> <p>Le projet « 20 000 lieux sous les mers » est un projet solidaire, culturel et artistique intergénérationnel réunissant des résidents des Jardins du Marais de Saint Agnant et une classe de 5ième du Collège Jean Monnet de</p>			

Compte rendu du conseil de la vie sociale :



Ordre du jour et thèmes abordés ¹	Fréquence	Avis								
<p>Monsieur Brault : « J'aimerais bien que l'on m'informe par mail des activités ! »</p> <p>Monsieur Brault : « J'ai constaté qu'une autre structure avait un véhicule ou il y a moyen d'installer des fauteuils roulants. »</p> <p>La fête des familles</p>		<p>Saint Agnant. Cette thématique engage toutes les générations à la préservation de la faune et de la flore maritime et au respect du vivant.</p> <p>Sur l'application FamilyVi, vous avez à disposition le journal interne, les menus, le planning des activités du mois et des articles sur les activités, au quotidien, illustrés par des photos. Cet espace est sécurisé avec un code famille que vous pouvez demander auprès de Justine l'animatrice et ainsi créer votre espace personnel FamilyVi. Le planning des animations du mois est dans le journal interne de la résidence et vous pouvez consulter celui-ci sur le site internet des Jardins du Marais. Il est également affiché à la résidence.</p> <p>La résidence ne possède pas de véhicule de 9 places, nous privilégions la location auprès d'un loueur. Les résidences qui possèdent ce type de véhicule sont celles qui proposent un accueil de jour, suite à une habilitation des autorités de tutelles. L'acquisition d'un tel véhicule est très onéreuse pour nos besoins ponctuels et il n'existe actuellement pas de véhicule permettant de transporter plus de 1 à 2 personnes en fauteuils roulants.</p> <p>Par ailleurs, la résidence propose 6 jours sur 7 des activités variées dont des activités intergénérationnelles avec le collège, le centre de loisir et la crèche de Saint Agnant, des ateliers manuels, la couture, la création de poésie, l'art floral, l'accordéon, la fête des anniversaires avec un prestataire, des crêpes party, l'art-thérapie, l'équithérapie, les activités sportives adaptées, le loto, l'épluchage de légumes, ... et des temps individuels consacrés notamment au bien-être.</p> <p>La fête des familles se tiendra à la résidence le samedi 1^{er} juin 2024, sur le thème du Brésil. Un menu brésilien et des surprises ponctueront la journée. Les modalités de réservations vous seront communiquées prochainement.</p> <table border="1" data-bbox="1145 1776 1433 1825"> <thead> <tr> <th>non</th> <th>oui</th> <th>Votes pour</th> <th>Votes contre</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>x</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>Avis mise au vote</p>	non	oui	Votes pour	Votes contre	x			
non	oui	Votes pour	Votes contre							
x										

Compte rendu du conseil de la vie sociale :



Ordre du jour et thèmes abordés ¹	Fréquence	Avis
<p>Point(s) ajouté(s) à la demande des membres du CVS :</p> <p>Le service à table le week-end</p> <p>Madame Viaud : « Nous avons l'impression que lorsqu'il a des invités au restaurant, les hôtelières qui réalisent le service ne sont pas assez nombreuses »</p> <p>-Monsieur Météreau : « J'ai une question concernant les médecins traitants : Serait-il possible de trouver un médecin traitant à ma maman ? »</p>		<p>L'organisation du service des repas des résidents est conçue pour nous permettre d'accueillir jusqu'à 12 invités. Face au succès des repas invités nous sommes régulièrement contraints de refuser des réservations lors d'évènements particuliers.</p> <p>Mme Jarraud : « Je tiens à préciser que les hôtelières sont toujours extrêmement gentilles et souriantes. »</p> <p>Lorsqu'un résident n'a pas de médecin traitant, le Docteur Corby, notre médecin coordonnateur peut provisoirement s'y substituer. Nous travaillons en bonne collaboration avec les médecins libéraux qui interviennent à la résidence mais le choix leur appartient d'accepter de nouveaux patients ou non. Nos infirmiers négocient assidument avec eux lorsqu'un résident nous quitte pour qu'ils acceptent un résident sans médecin traitant. Toutefois, nous vous encourageons à solliciter aussi les médecins libéraux des alentours afin que l'un d'eux puisse devenir le médecin traitant de votre proche.</p> <p>Madame Louissette Viaud clôture la séance du conseil de la vie sociale à 17h30.</p>

En vous remerciant vivement pour votre présence et votre participation.

Prochaine réunion du Conseil de la Vie Sociale : **juin 2024**

Date : 4 avril 2024
Approbation du Président du Conseil de la Vie Sociale



Coulisses :

Nouvelle escapade nocturne pour les résidents du Jardins du Marais !

Samedi 23 mars à 20h30, les résidents ont profité d'une sortie nocturne, à Saint Agnant.

Accompagnés de Justine, animatrice, Maïté, responsable hébergement et vie sociale et Marie-Odile, aide-soignante de nuit, un groupe de résidents a assisté à la représentation "Clan Cabane" du groupe La Contrebande, venu se produire au gymnase de Saint-Agnant. Ce spectacle était organisé par le théâtre de la Coupe d'or de Rochefort.



Mesdames Michèle Léonard, Marie-France Böhmer, Sylvaine Leyrat, Josette Bardet, Alice Lanabère, Jacqueline Capelle, Monique Delafosse, Monsieur Louis Dujardin, Maïté Goumard, responsable hébergement et vie sociale, Marie-Odile, aide soignante et Madame et Monsieur Beliot.

Les résidents se sont émerveillés devant ce spectacle aérien et plein d'humour. A l'issue de la représentation, ils ont pu échanger avec les acrobates.

Puis, chacun a retrouvé son lit douillet, des étoiles pleins les yeux.

Un grand merci aux familles qui se sont jointes au groupe pour partager cette soirée spectaculaire.

Coulisses :

« Les Mininous » et les « Maxinous » 3^{ème} épisode !

Jeudi 28 mars, les résidentes ont accueilli Zoé, Camille, Gabriel, Romy et Elena de la crèche "les Mininous" de Saint-Agnant, accompagnés de Mélissandre, éducatrice de jeunes enfants, pour un déjeuner à la résidence.

Ces bambins, âgés de 18 mois à 2 ans et demi, ont bousculé les habitudes matinales des résidents. Ils ont réalisé avec les enfants un parcours de motricité : marche synchronisée, obstacles et lancer de balles ont animé cette matinée.

Mesdames Monique Delafosse et Nelly Kuehn



Madame Josette Bardet



Les bambins ont découvert les nouvelles habitantes des Jardins du Marais: Caramel, Cannelle et Praline, les agnelles!

Cette fois encore, le repas était enjoué et tous l'ont apprécié.



Mesdames Yvette Bouyer, Josette Bardet et Yvette Menard



La prochaine visite est prévue pour le 30 mai 2024.

Coulisses :

Collecte de vêtements pour le secours catholique

A l'initiative de Florence Sanchez, stagiaire en animation, en formation "accompagnant éducatif et social" (AES), les résidents ont participé à une collecte de vêtements pour le secours catholique de Saujon. L'objectif de cette collecte est d'offrir une deuxième vie aux vêtements que vous ne portez plus, d'en faire bénéficier des personnes démunies, mais également d'éviter l'isolement des résidents et de valoriser leurs actions en dehors de la résidence et ainsi créer de nouveaux liens sociaux. Les vêtements collectés ont été préparés par les résidents (pliage, rangés par catégorie,...), puis distribués ce **jeudi 4 avril 2024**.

Mesdames
Jacqueline Capelle,
Louisette Viaud,
Yvette Menard,
Jacqueline
Metereau et Reine
Robineau



Mesdames Yvette Menard,
Monique Delafosse et Florence.

Madame Monique
Delafosse

Madame Nelly Kuehn

Dans les locaux du secours catholique à Saujon, café et croissants étaient à disposition lors de l'arrivée de Mesdames Nelly Kuehn, Monique Delafosse et Yvette Menard. Il s'en est suivi un échange très chaleureux, et une invitation à revenir prendre le café, pour réitérer ce bel échange.

Merci à tous les résidents, familles et salariés qui ont participé à cette collecte.

Coulisses :

De nouveaux habitants à plumes !

Aux Jardins du Marais, on ne s'arrête plus!

Nous disposons d'un poulailler : poules, canards. Récemment Sophie, la chatte, a été adoptée par les résidents. Puis Caramel, Praline et Cannelle, les agnelles sont venues compléter notre ménagerie. Et enfin, ce samedi 6 avril, nous avons accueilli un couple d'inséparables!

Mesdames Michelle Léonard et Maryse Kropacz, sont allés les adopter à Gamm Vert à Tonnay-Charente en compagnie de Justine, l'animatrice. Les petits oiseaux ont un an, et semblent être 2 mâles.



Nos deux nouveaux habitants ont tous les deux un plumage bleu ! Les résidents ont tout naturellement baptisé les inséparables : Roméo et Julio !



Venez les contempler, ils ont été installés dans le salon Le pluvier Doré.

Coulisses :**Diffusion du documentaire Collecte de souvenirs de jeunesse pendant la Seconde Guerre Mondiale**

Vendredi 5 avril marquait le clap de fin d'un projet débuté en novembre 2022 ! Des résidents des Jardins du Marais ont assisté à une projection au Lycée Merleau Ponty de Rochefort.

A cette occasion, ils ont retrouvé les élèves en option cinéma, Mesdames Isabelle Lafont et Florence Faure, professeurs de cinéma et Olivier Gil réalisateur, avec qui, ils ont réalisé un documentaire portant sur leurs souvenirs de jeunesse pendant la seconde guerre mondiale.

Suite à un appel des Archives départementales qui souhaitaient réaliser une collecte de témoignages sur le thème de la jeunesse (enfance, adolescence) à l'épreuve de la Seconde Guerre mondiale (vie quotidienne (école, travail, loisirs, etc.), occupation, combats, évacuations, libération, etc.), la résidence les Jardins du Marais a proposé aux professeurs et aux élèves de la section cinéma de réaliser cette collecte de souvenirs. Le projet a d'autant mieux été accueilli que nous avons déjà collaboré ensemble pour d'autres réalisations, dont la création de courts métrages.



Madame Josette Bardet



Mesdames Yvette Menard et Louissette Viaud

Les paroles recueillies serviront à documenter et personnaliser la recherche historique locale et enrichiront les fonds des Archives départementales (ils seront conservés à l'issue du projet).

Les lycéens avaient préparé un questionnaire et constitué plusieurs équipes de tournage pour recueillir les souvenirs des résidents, encadrés par Olivier Gil, réalisateur, le défi étant de tout condenser sur une seule journée de tournage à la résidence.

Coulisses :

Diffusion du documentaire **Collecte de souvenirs de jeunesse pendant la Seconde Guerre Mondiale**

Au cours de cette expérience cinématographique et humaine, Olivier Gil a pris beaucoup de plaisir à travailler avec les élèves et les résidents qui ont fait preuve d'une réelle curiosité technique, ont montré une réelle envie d'apprendre et de se rencontrer. En un si court laps de temps, il fallait conquérir la confiance des résidents pour leur permettre de libérer leur parole, en envahissant l'espace de leur intimité et faire réapparaître leur mémoire de moments qui n'étaient pas parmi les plus drôles de leur existence.

Selon Olivier Gil, cet exercice du documentaire n'est pas un exercice gratuit ou artificiel. Il faut prendre du temps avec les gens, les écouter et leur montrer que ce qu'ils ont vécu compte. Pour remettre cette époque en perspective de la nôtre, il faut casser les préjugés.

Après un travail d'archivage des séquences tournées, le documentaire a été monté par les élèves.

Le résultat de ce travail est remarquable et fidèle à ce que l'on imaginait. Ces récits sont particulièrement émouvants pour nous, professionnels de la résidence, qui accompagnons chaque jour ces résidents qui ont partagé leurs souvenirs.

Ce documentaire a été transmis pour l'exposition rétrospective prévue en 2025 aux Archives départementales et enrichira le fonds de leurs archives.



Mesdames Jacqueline Capelle, Yvette Menard, Nelly Kuehn, Germaine Durand

Mesdames Lucette Chauvet, Josette Bardet et Monique Delafosse

Coulisses :

20 000 lieux sous les mers

Jeudi 11 avril, les résidents ont reçu Benoît Hapiot, artiste coordinateur du projet 20 000 lieux sous les mers pour poursuivre la création de poissons en aquarelle.



Mesdames Yvette Menard et
Louisette Viaud



Mesdames Jacqueline Capelle
et Michèle Léonard



Madame Marcelle
Michelet



Mesdames Alice Robin et
Lucette Chauvet



Madame Nelly Kuehn

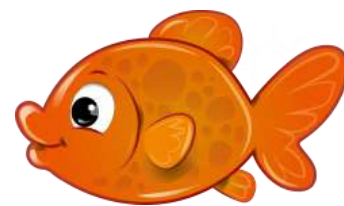
Nous avons profité de cette occasion pour dévorer la poule de Pâques qui ornait l'accueil de la résidence.



Coulisses d'Aloïse :



Confection de poisson d'avril



A l'occasion du 1^{er} avril, les résidents d'Aloïse ont réalisé de beaux poissons !



Madame Sylviane Faget



Madame Michèle Ferré



Madame Jeannine Baudet, Monsieur Michel Membrut et Sophie, soignante



Coulisses d'Aloïse :

Atelier cuisine



Vendredi 12 avril, les résidents d'Aloïse ont réalisé une délicieuse tarte aux pommes.



Mesdames Lucienne Bouquet et
Christine Muzereau

Mesdames Michèle Ferré, Yvonne
Michaud et Monsieur Michel Membrut



Entre épluchage et assemblage, tout
le monde a mis la main à la pâte !

Madame Rose Olliveaud et
Monsieur Michel Membrut



La tarte aux pommes a été dégustée
pour le dîner, et il n'en reste pas une
miette!

Animations à la résidence :

Programme des activités Agenda Classique Mois De Mai 2024



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeu	Vendredi	Samedi	Dimanche
		1 FERIE	2 11h - Atelier Cuisine 14h30 - Activité Sportive 15h30 - Art Floral	3 11h - Médiathèque 15h - Exercice Pâtisserie 15h30 - Projet Ehpa'danse	4 11h00 - Quizz 15h30 - Art Plastique	5 15h30 - Soins De Bien-Être
6 15h00 - Art-Thérapie	7 11h00 - Concert Sandwich 15h00 - Equithérapie	8 FERIE	9 FERIE	10 11h00 - Quizz 15h30 - Projet Artistique	11 11h00 - Quizz 15h30 - Entraînement Sportif	12 15h30 - Soins De Bien-Être
13 15h - Exercice Pâtisserie 15h00 - Art-Thérapie	14 11h00 - Quizz 15h30 - Accordéon	15 11h00 - Quizz 15h30 - Création Poésie	16 11h00 - Quizz 14h30 - Activité Sportive 15h - Rencontre Collégiens	17 11h00 - Quizz 14h - Concours Pâtisserie 15h30 - Art Floral	18 11h00 - Quizz 15h30 - Entraînement Sportif	19 15h30 - Soins De Bien-Être
20 15h00 - Art-Thérapie	21 11h00 - Quizz 15h30 - Art Plastique	22 11h00 - Quizz 15h30 - Atelier Couture	23 10h - Géronto-Challenge	24 11h00 - Quizz 15h30 - Crêpe Party	25 11h00 - Quizz 15h30 - Cinéma	26 15h30 - Soins De Bien-Être
27 15h00 - Art-Thérapie	28 11h - Atelier Cuisine 15h30 - Tir À L'arbalète	29 11h00 - Quizz 15h30 - Fête Des Anniversaires	30 10h45 - Rencontre Crèche 14h30 - Activité Sportive 15h30 - Art Floral	31 11h00 - Quizz 15h30 - Décorations Fêtes		

Animations en Aloïse :



Programme des activités Agenda UPPD/PASA Mois De Mai 2024



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeu	Vendredi	Samedi	Dimanche
6 11h00 - Quiz Adapté 15h30 - Art-Thérapie	7 11h00 - Quiz Adapté 15h00 - Equithérapie 15h30 - Lecture De Contes	8 11h00 - Quiz Adapté 15h30 - Jeu De Sociétés	9 11h00 - Quiz Adapté 15h30 - Activité Sportive Adaptée 15h30 - Jeu De Quilles	10 11h00 - Quiz Adapté 15h30 - Cuisine	11 11h00 - Quiz Adapté 15h30 - Loto	12 11h00 - Quiz Adapté 15h30 - Balade Dans Le Jardin
13 11h00 - Quiz Adapté 15h30 - Art-Thérapie	14 11h00 - Quiz Adapté 15h00 - Accordéon	15 11h00 - Quiz Adapté 15h30 - Cuisine	16 11h00 - Quiz Adapté 15h30 - Activité Sportive Adaptée 15h30 - Pétanque	17 11h00 - Quiz Adapté 15h30 - Art Floral	18 11h00 - Quiz Adapté 15h30 - Thé Dansant	19 11h00 - Quiz Adapté 15h30 - Soins De Bien-Être
20 11h00 - Quiz Adapté 15h30 - Art-Thérapie	21 11h00 - Quiz Adapté 15h30 - Atelier Chants	22 11h00 - Quiz Adapté 15h30 - Jeu De La Grenouille	23 11h00 - Quiz Adapté 15h30 - Activité Sportive Adaptée 15h30 - Tir À L'arc	24 11h00 - Quiz Adapté 15h30 - Cuisine	25 11h00 - Quiz Adapté 15h30 - Petit Bac	26 11h00 - Quiz Adapté 15h30 - Atelier Sensoriel
27 11h00 - Quiz Adapté 15h30 - Art-Thérapie	28 11h00 - Quiz Adapté 15h30 - Décoration Pour L'été	29 11h00 - Quiz Adapté 15h30 - Fête Des Anniversaires	30 11h00 - Quiz Adapté 15h30 - Activité Sportive Adaptée 15h30 - Art Floral	31 11h00 - Quiz Adapté 15h30 - Cuisine	Retrouvez un agenda toujours à jour sur vos applications FamilyVI Résidence	

